

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 2 de 10

P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

2.3. Autres dangers

Les brûlures par acide nécessitent des soins médicaux immédiats, faute de quoi elles se cicatrisent très mal.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
215-181-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	15 - < 20 %
1310-58-3	C - Corrosif, Xn - Nocif R22-35	
019-002-00-8	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1A; H302 H314	

Textes des phrases R et H voir la section 16.

Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) n° 648/2004

< 5 % phosphates, < 5 % phosphonates, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface anioniques

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Veiller à un apport d'air frais.

Après inhalation

En cas d'une inhalation d'aérosols, consulter un médecin. Veiller à un apport d'air frais. Demander immédiatement un avis médical.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau. Opérer ensuite un nettoyage ultérieur avec : Polyéthylèneglycol 400. Ne pas nettoyer avec du savon ou d'autres détergents alcalins. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter un ophtalmologue. Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Dangers possibles: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité). Corrosion et irritation de la peau: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 3 de 10

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!

FR: Nocif: possibilité d'effets irréversibles par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Eau. Mousse. Extincteur à sec. poudre ABC. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut s'accompagner d'un dégagement de vapeurs et de gaz irritants. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Le produit lui-même n'est pas combustible. Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Bien nettoyer les surfaces contaminées. Diluer avec beaucoup d'eau. Les surfaces contaminées doivent immédiatement être nettoyées par : Eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8. + 13

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser si possible des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Conditions à éviter: Formation d'aérosol. Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à réduire autant que possible les risques suivants : inhalation, contact avec la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Matériau approprié pour le sol : Résistant au lessivage.

Matériau approprié pour Récipient: polyéthylène. Matériau déconseillé pour Récipient: métal.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 4 de 10

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de acides.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Ne pas conserver à des températures inférieures à : 5°C. Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Observer le mode d'emploi.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
1310-58-3	Potassium (hydroxyde de)	-	2		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

cf. chapitre 7. Indications supplémentaires pour la conception des installations techniques: Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: Caoutchouc butyle. (0,5mm), NBR (Caoutchouc nitrile). (0,35mm), période de latence: >480 Min.

Modèles de gants recommandés : Camatril Velour. Dermatril. Producteur: KCL Ou des produits similaires d'autres fabricants.

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Tablier de protection.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: ventilation insuffisante.

Appareil de protection respiratoire approprié : appareil avec filtre à particules (EN 143). P2.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	liquide
Couleur:	rouge
Odeur:	inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

14

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 5 de 10

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Point d'éclair:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	non applicable
Limite supérieure d'explosivité:	non applicable
Température d'inflammation:	non applicable
Pression de vapeur: (à 20 °C)	23 hPa
Pression de vapeur: (à 50 °C)	123 hPa
Densité (à 20 °C):	1,24 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	miscible.

Solubilité dans d'autres solvants

miscible avec la plupart des solvants organiques

Viscosité dynamique:	non déterminé
Viscosité cinématique:	non déterminé
Durée d'écoulement:	non déterminé
Densité de vapeur:	non déterminé
Taux d'évaporation:	non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en solide:	non déterminé
-------------------	---------------

À la température de test 55 °C le taux de corrosion à la surface d'acier ou d'aluminium est de <= 6,25 mm l'an

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Réagit avec les : Acide. Dioxyde de carbone.

10.2. Stabilité chimique

négligeable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions exothermiques avec: Acide.

Vive réaction avec: Acide.

Fort dégagement d'hydrogène possible au contact de métaux amphotères (par ex. aluminium, plomb, zinc) (Risque d'explosion!).

10.4. Conditions à éviter

Ne pas mélanger avec acides. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques. Protéger des radiations solaires directes.

10.5. Matières incompatibles

Métaux légers. Acide. Agents oxydants, fortes. peroxydes. Zinc. cuivre. Alliages de cuivre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

L'hydrogène. Gaz/vapeurs, corrosif. Dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux. Dissout lentement l'aluminium et le zinc avec dégagement d'hydrogène.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 6 de 10

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune donnée disponible

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

ETAmél calculé

ATE (par voie orale) 1516,7 mg/kg

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	par voie orale	DL50	273 mg/kg	Rat	RTECS

Irritation et corrosivité

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. Risque de perforation de l'oesophage et de l'estomac en cas d'ingestion (forte causticité).

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation: non sensibilisant.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Évaluation: fortement caustique.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

D'après les données disponibles, la matière ne remplit pas les critères des substances CMR de la catégorie 1 et 2 établies selon 67/548/CEE.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

N° CAS	Substance	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
1310-58-3	hydroxyde de potassium, potasse caustique	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	80 mg/l	96 h	Gambusia affinis	IUCLID

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit est une solution alcaline. Avant de l'éliminer vers une station d'épuration il faut généralement effectuer une neutralisation. Après neutralisation, une réduction de l'effet nocif ne peut être constatée.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 7 de 10

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

les composants de cette préparation ne répondent pas aux critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

aucune/aucun

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

060204 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de bases; hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

060204 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE MINÉRALE; déchets provenant de la FFDU de bases; hydroxyde de sodium et hydroxyde de potassium
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Eau. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat.

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:** UN 1814**14.2. Nom d'expédition des Nations unies:** HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** 8**14.4. Groupe d'emballage:** II

Étiquettes: 8



Code de classement:

C5

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOCLEAN forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 8 de 10

Quantité limitée (LQ): 1 L
 Catégorie de transport: 2
 N° danger: 80
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E2

Catégorie de transport: 2

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN1814
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: HYDROXYDE DE POTASSIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 8



Code de classement: C5
 Quantité limitée (LQ): 1 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN1814
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II
 Étiquettes: 8



Dispositions spéciales: -
 Quantité limitée (LQ): 1 L
 EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Réglementations particulières: -

E2

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU: UN 1814
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: POTASSIUM HYDROXIDE SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: II

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 9 de 10

Étiquettes:



Dispositions spéciales:

A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

0.5 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):

851

IATA-Quantité maximale (avion de ligne):

1 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo):

855

IATA-Quantité maximale (cargo):

30 L

Autres informations utiles (Transport aérien)E2
: Y840**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Attention Corrosif. Peut être corrosif pour les métaux.**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

négligeable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE****Information supplémentaire**

L'agent de surface contenu dans cette préparation respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente

Texte intégral des phrases R mentionnées dans les sections 2 et 3

22 Nocif en cas d'ingestion.
35 Provoque des graves brûlures.

Texte intégral des phrases H mentionnées dans les sections 2 et 3

H290 Peut être corrosif pour les métaux.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

CONVOClean forte S

Date d'impression: 06.08.2014

Code du produit: 3050883

Page 10 de 10

actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)